



« Trois équipes françaises »

JORDI BERTOMEU, patron de l'Euroligue, a prévu d'inviter trois équipes hexagonales dans l'Euroligue 2009-2010.

Sur les pentes de Montjuic, au milieu d'un village olympique endormi, théâtre des JO de 1992, l'Euroligue a fait son nid. C'est ici, dans son bureau, que Jordi Bertomeu nous a accordé un long entretien. Après de rudes batailles, le nouveau format de l'Euroligue est en marche et la France s'en tire très bien. Entre crise financière et volonté de faire grandir le basket européen, le patron de l'Euroligue a vécu une année compliquée, mais il n'élude aucun sujet.

BARCELONE -(ESP)
de notre envoyé spécial

« LA PREMIÈRE QUESTION est simple : après tant de palabres, qu'en est-il précisément aujourd'hui de la nouvelle mouture de l'Euroligue ?

Le nouveau format donne une stabilité aux meilleures équipes (*licence A*), c'est-à-dire celles qui ont eu les meilleurs résultats ces dernières années. Bien sûr, il y a les critères économiques, droits TV, affluence, mais l'essentiel reste sportif. Ces équipes ont un contrat de trois ans, comme auparavant. Avec ces équipes, on a les champions des grandes ligues en Europe (*licence B*). Le changement fondamental, c'est l'introduction d'un tour qualificatif, qui permet d'élargir la compétition à d'autres clubs, d'autres pays. Désormais, la Belgique, l'Angleterre, la Hollande... pourront disputer l'Euroligue !

Au-delà des treize licences A, le mécanisme d'attribution des places semble assez complexe, non ?

Pas tant que cela. On donne désormais la priorité au champion du pays. Exemple : l'Espagne est le premier pays au ranking. Si le champion d'Espagne a déjà une licence A, on ne va plus à la deuxième équipe en Espagne pour attribuer la place, mais on l'attribue au champion du deuxième pays classé au ranking sportif. Au lieu d'une approche horizontale, on a une approche verticale. Avec ce système, on a la possibilité d'avoir plus de pays représentés. Le format précédent était fermé, avec treize pays seulement et toujours les mêmes ! On en a souffert. C'était logique que la Belgique, la Lituanie, la Russie aient une chance d'avoir une équipe en Euroligue ou bien une équipe supplémentaire.

Dans ce nouveau format, combien la France reçoit-elle de billets ?

L'Equipe 26.03.09

Pour la France, on a un billet pour le champion (licence B), un billet pour le vice-champion, soit en licence B soit pour le tour qualificatif, selon les résultats des différents Championnats nationaux.

Et la wild-card (invitation) en plus pour l'ASVEL, non ?

Oui, la wild-card est pour l'ASVEL. Ce ne fut pas simple de trouver un accord entre tout le monde en France, mais la dernière discussion que j'ai eue avec la Ligue et la Fédération française confirme que l'ASVEL sera qualifiée, en tant que champion ou finaliste, ou bien aura une wild-card pour le tour qualificatif. Quoi qu'il arrive, l'Euroligue sait aujourd'hui qu'elle accueillera trois équipes françaises parmi les trente qui débuteront la compétition ! La situation française est arrêtée ainsi pour les trois prochaines saisons. Je suis heureux avec cette solution.

« C'était Paris ou Lyon »

Pouvez-vous expliquer le choix d'attribuer la wild-card à l'ASVEL ?

La préférence pour l'ASVEL s'appuie sur deux points : d'abord, la France a besoin d'une équipe qui porte un peu le basket français. Il est bon d'avoir une équipe que les autres essaient de suivre. Ensuite, on avait besoin d'un marché significatif en France. C'était Paris ou Lyon. On a discuté avec Paris il y a trois, quatre ans, avec Antoine Rigaudeau, mais rien ne s'est passé. On a donc changé d'option pour se rapprocher de Lyon et de l'ASVEL. C'est une région avec une grosse tradition basket et un club très professionnel, bien organisé, avec une orientation "business". On a beaucoup de respect pour Le Mans, Nancy, Strasbourg, mais en termes de stratégie commerciale, ils ne sont peut-être pas dans la même position que l'ASVEL.

Et la venue de Parker à l'ASVEL n'a fait que confirmer votre choix ?

L'arrivée de Parker à l'ASVEL est la preuve de la consistance du projet ! S'il est là, c'est qu'il y croit et ça peut être un élément clé dans le développement du club.

Les droits TV, la fidélité de Canal + ont-ils pesé ?

Cette collaboration avec Canal + est un point essentiel pour nous. C'est vrai que le niveau des équipes françaises a amené Canal + à réagir par rapport aux droits TV. Mais si les clubs français se donnent les moyens de rendre leurs équipes plus performantes, je suis certain que Canal + restera avec nous pour plusieurs saisons encore.

Il reste cependant des opposants à ce nouveau format de compétition, notamment la puissante Liga ACB !

En Espagne, il y a des positions différentes et beaucoup de confusion en ce moment. Le président de la Liga ACB (*Eduardo Portela*) est totalement contre. On doit respecter cela. Mais, désormais, Badalone et la Liga ACB sont contre toute l'Europe.

La crise financière actuelle affecte le monde du sport. Comment va l'Euroligue aujourd'hui ?

Forcément, la crise nous touche. La bonne chose est que beaucoup de nos contrats en cours sont de longue durée, ce qui nous donne un sentiment de sécurité pour le futur. Maintenant, c'est vrai que, dans le sponsoring, le développement de nouveaux marchés, on souffre.

L'Equipe 26.03.09

Les clubs aussi. En Russie, ils pâtissent de la dévaluation du rouble par rapport au dollar !

L'impact de la crise en Russie est très fort. Pour la saison prochaine, ce que l'on peut attendre des équipes russes, c'est qu'elles réduisent leur budget. À la fin de la saison, on y verra plus clair. Mais on va travailler plus profondément avec les clubs sur les règles de gestion, de contrôle financier.

DAVID LORIOT

LE PLATEAU DE L'EUROLIGUE 2009-2010

24 équipes : 13 licences A+ 8 licences B (dont le champion de France et vraisemblablement le vice champion) + 2 équipes issues du tour de qualification à huit (pour lequel l'ASVEL dispose d'une wild-card) + vainqueur de l'Eurocoupe.